

PARIS

# Plaidoiries des attentats de Paris : le *Guernica* de Marie et Mathias

Dans son 9<sup>e</sup> mois, le procès des attentats de Paris est en ce moment consacré aux plaidoiries des parties civiles. Un moment fort pour les parents de Marie et Mathias, ce jeune couple messin tué au Bataclan, marqués par la comparaison du Bataclan avec Guernica et l'évocation mémorielle de leurs enfants.

À procès hors-norme, plaidoiries hors-norme. Démarrées le 23 mai, celles des avocats des parties civiles des attentats de Paris s'étalent sur dix jours ouverts jusqu'au 7 juin. Si une partie des 327 avocats concernés ont souhaité plaider individuellement, l'autre a choisi de travailler de concert en se répartissant les grands thèmes que les victimes souhaitaient voir défendus. C'est le cas des défenseurs de Marie et Mathias, les deux jeunes Messins tués au Bataclan. « Ces plaidoiries laissent une empreinte émotionnelle incroyable. C'est le moment où on a enfin pu s'exprimer, après neuf mois de procès », commente M<sup>e</sup> Laure Khalil, qui accompagne au quotidien ce procès pour le cabinet Reinhart, Marville, Torre.

## « Un message très fort »

M<sup>e</sup> Jean Reinhart y a justement évoqué l'enfer du Bataclan, comparant judicieusement cette atrocité au tableau *Guernica* sur le bombardement de 1937 commandé par les nationalistes espagnols et exécuté par les troupes allemandes nazies et les troupes fascistes italiennes. « Si Picasso avait dû peindre le Bataclan, l'aurait-il fait différemment ? », s'est interrogé le pénaliste avant de prendre chaque



La mémoire de Mathias Dymarski et Marie Lausch, les amoureux messins du Bataclan, a été évoquée dans les plaidoiries des parties civiles du procès des attentats de Paris. Photo DR

visage du tableau et d'y appliquer l'histoire d'une victime de la salle de spectacle. Une comparaison poignante, qui a débouché sur cette conclusion adressée au président et à la Cour : « Vous seuls avez le pouvoir de rétablir l'ordre du monde. De faire en sorte que les victimes ne se sentent plus coupables, et qu'ainsi, elles sortent du tableau de *Guernica*. Quand sera prononcé le verdict, chaque partie civile comprendra qu'elle n'est pas damnée. Cet enfer, aucune des parties civiles ne l'avait mérité. »

Des mots qui ont particulière-

ment touché les parents de Marie et Mathias, présents à l'audience. « Le message envoyé par toutes ces plaidoiries, parfois très philosophiques, a été très fort », souligne Maurice Lausch. Le père de Marie retient aussi la minute de plaidoirie mémorielle consacrée au couple mardi. Les avocats ont tenu à ce que les deux victimes y soient là aussi associées. « Il m'arrive de rêver qu'il y a un ciel et que Mathias et Marie se disent oui pour la vie et donc pour l'éternité », y a expliqué Jean Reinhart avant d'évoquer l'association Marie & Mathias à Metz : « Si vous passez

par là-bas, arrêtez-vous au centre de la ville pour admirer une sculpture, que dis-je, deux immenses cœurs entrelacés qui font rayonner les immortels. »

## « Une sentence exemplaire »

Pour la suite, Maurice Lausch n'assistera pas aux plaidoiries des avocats de la Défense : « On n'a rien à attendre d'eux. De toute manière, on ne pardonnera jamais aux accusés. » Mais il attend les réquisitions des avocats généraux les 8, 9, et 10 juin et bien sûr, le jugement, le 29 juin. « Cette cour est particulière, composée de magistrats.

On espère qu'elle ne délivrera pas un jugement de professionnels. On veut une sentence exemplaire, à la hauteur de cette tuerie de 130 innocents. » En attendant, il continue à se laisser porter par son association. Après avoir rassemblé 500 marcheurs le 12 juin, elle sera ce week-end à Rozérieulles, près de Metz pour suivre les Crapauds, cette course VTT de 24 heures : « On va encourager l'équipe et les individuels qui courent sous les couleurs de Marie & Mathias. » Une autre forme de plaidoirie.

Philippe MARQUE